



## MODALITÉS PRATIQUES

### Bibliothèque municipale de Ménerbes

---

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 16h-18h

Mercredi : 10h-12h

Vendredi : 16h-18h

Samedi : 10h-12h

#### COTISATION

La cotisation annuelle forfaitaire est fixée à **10 € par famille**, payable uniquement en espèces ou par chèque.

#### EMPRUNTS

Vous pouvez emprunter pour une durée de **3 semaines** :

- 5 livres pour adultes
- 5 livres pour enfants
- 3 revues

Les **BD jeunesse** et les **mangas** pourront être empruntés pour seulement **2 semaines**.

#### AMENDES

En cas de **retard de plus de 15 jours**, une amende d'**1€ par document** et par jour sera appliquée. Aucun document ne pourra plus être prêté avant le paiement des amendes.